Envoyé en préfecture le 24/10/2026
Reçu en préfecture le 24/10/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20261015-D2026_089-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le QUINZE du mois d'OCTOBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 8 octobre 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, GAUTIER Pierre-Louis, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LE BIHAN Brigitte, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : BILLIOU Marine à LE MASSON Géraldine, CHARMENTRAY Stéphane à LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LANDOAS Tristan à BOYER Laurent, LE COZ Quentin à LE BIHAN Brigitte, LANGLAIS Mathieu à EVEN Anne-Claire.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-089 AVIS SUR LA DEMANDE DE CONCESSION D'OUVRAGES MARITIMES

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier transmis par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer relatif au projet de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports pour 5 ouvrages maritimes situés sur son littoral.

La Commune de TRÉBEURDEN assurerait en conséquence l'entretien de ces ouvrages, représentant une superficie totale de 299.4 m² environ, et ne serait pas soumise au paiement d'une redevance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ÉMET** un avis favorable au projet de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports pour 5 ouvrages maritimes situés sur son littoral, selon le descriptif suivant :

PORS TERMEN
1 - le poste de secours (28,3 m²)
2 - la promenade (263 m²)
3 - l'escalier Nord (1.7 m²)
4 - l'escalier centre (2.4 m²)
5 - l'escalier sud (4 m²)

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF